

## Biosimilaire, une carte atout à jouer

Zurich, le 30 novembre 2020. Les médicaments biologiques, utilisés par exemple dans les thérapies à base d'anticorps, sont responsables d'une partie croissante des dépenses de médicaments. Plus leur importance augmente, plus le potentiel des économies pouvant être réalisées avec leurs copies, les biosimilaires, augmente également. Il n'est donc pas dans l'intérêt de l'assuré qui paie sa prime d'assurance maladie d'exclure des mécanismes de concurrence précisément ce groupe de médicaments porteur d'avenir mais onéreux. Les biosimilaires peuvent et doivent apporter leur contribution à la réduction des coûts.

Tous les joueurs de jass le savent: à trop attendre pour jouer son atout, on risque de ne plus marquer assez de points et de perdre la partie. C'est une situation analogue qui se produit si, dans les coûteuses biothérapies, on exclut de la concurrence tarifaire les biosimilaires, qui sont des copies de qualité identique mais beaucoup moins chères. Fort heureusement, la motion présentée par Lorenz Hess, conseiller national PBD, lors des débats du Conseil national sur un système de prix de référence n'a pas remporté la majorité, malgré le soutien d'Interpharma. Reste à espérer qu'il en ira de même au Conseil des Etats et que les biomédicaments pourront apporter leur contribution pour réduire les coûts des médicaments. Toute autre décision pourrait revenir cher aux assurés.

### Le boom du marché des biomédicaments

Les anticorps monoclonaux ainsi que les autres molécules obtenues par biotechnologie à partir de cellules vivantes représentent de sérieux espoirs – et des coûts importants – dans le domaine des maladies chroniques sévères. Ils ont révolutionné le traitement des maladies auto-immunes répandues telles que la polyarthrite rhumatoïde et certaines formes de cancer. Et de nombreux autres biomédicaments sont en projet – plus de 800 dans le monde entier! Mais les thérapies innovantes ont un prix. Aujourd'hui, en Suisse, elles représentent déjà un quart des coûts de médicaments et chaque année, l'augmentation se chiffre en dizaines de pourcentage. Parmi les 20 médicaments générant le plus gros chiffre d'affaires en Suisse, onze sont des biomédicaments, dont six sont des bioprinceps ayant au moins deux biosimilaires sur le marché suisse.

### La pression sur les prix des médicaments augmente

Pourquoi aucun biosimilaire ne fait-il partie du top 20 alors qu'ils coûtent au moins 25% de moins que l'original lors de la mise sur le marché? Pourquoi, dix ans après la commercialisation du premier biosimilaire en Suisse, le volume des prescriptions de biosimilaires parmi les biomédicaments autorisés par la caisse maladie atteint-il à grand-peine 1,6%? La réponse est la même que pour les médicaments chimiques de synthèse et leurs génériques: parce que nous en avons les moyens!

Concernant les génériques, il semble qu'il existe à présent une large volonté politique encline à faire monter la pression. Mais alors pourquoi exclure les blockbusters biologiques de la concurrence tarifaire entre biomédicament original et biosimilaire et continuer à laisser en jachère un potentiel annuel de 100 millions de francs d'économies? Cela sert juste aux fabricants du biomédicament original à s'assurer des gains substantiels au-delà de la date d'expiration du brevet. Quant à l'assuré qui doit payer sa prime, il ne lui reste qu'à déchirer sa carte atout!

### Fixer les bonnes conditions-cadres

Il faut reconnaître qu'en pratique, les biomédicaments donnent lieu à des thérapies complexes. Il faut dans un premier temps trouver le dosage adapté; le traitement dure ensuite plusieurs années, voire plusieurs décennies. Le remplacement d'une thérapie correctement dosée par une autre préparation bioéquivalente (appelé *switch*) ne doit pas se faire à la légère. Il relève de la responsabilité du médecin d'évaluer chaque cas individuellement et de s'appuyer sur les directives d'une bonne pratique du *switch*. Des conditions-cadres doivent l'aider dans ce choix, et en même temps l'inciter à prendre en considération ce *switch*, tel qu'il est pratiqué avec succès dans d'autres pays depuis des années.

### Démarrer la thérapie si possible avec le biosimilaire

Outre le changement en cours de thérapie, il existe un autre moyen médicalement nettement moins controversé de promouvoir l'utilisation des biosimilaires, moins coûteux que les originaux: miser sur le biosimilaire dès le début de la

thérapie. Il s'agit en fin de compte de deux options thérapeutiques de valeur identique, jugées par Swissmedic comme équivalentes en termes de qualité, de sécurité et d'efficacité.

Souvent, au début d'une thérapie, on ne sait de toute façon pas encore si le patient va bien réagir à la préparation choisie et s'il va bien la tolérer. Le changement de médicament n'est pas inhabituel dans la phase d'ajustement thérapeutique. Ce qui signifie qu'un médecin qui fait le choix, pendant cette première phase, de recourir au biosimilaire moins cher plutôt qu'au bioprinceps ne fait courir aucun risque à son patient. Les chances de succès sont les mêmes avec les deux préparations. Toutefois, si le patient tolère bien le biosimilaire et poursuit le traitement, cela représentera des économies conséquentes sur plusieurs années!

### Les biosimilaires doivent apporter leur contribution

Network Biosimilars CH est d'avis qu'il faut absolument prendre des mesures incitatives pour faire rapidement évoluer les mentalités dans le cas des nouvelles prescriptions. Mais des solutions simplistes ou coercitives seraient certainement contre-productives pour ces thérapies complexes. Dans sa lettre ouverte au Conseil national, le pharmacien-chef Enea Martinelli a montré comment prendre en compte les biomédicaments de façon différenciée et a dressé les grandes lignes de conditions-cadres appropriées. Il est temps de créer des conditions favorables pour que l'atout «biosimilaire» soit valorisé et qu'il contribue de façon déterminante à endiguer la hausse des dépenses de santé.

### Pour de plus amples informations:



[www.network-biosimilars.ch](http://www.network-biosimilars.ch)



[@biosimilars\\_ch](https://twitter.com/biosimilars_ch)



Network Biosimilars CH

### Contact:

Roger Konrad, directeur  
Network Biosimilars CH  
Ringstrasse 70  
8057 Zurich  
Email: [roger.konrad@network-biosimilars.ch](mailto:roger.konrad@network-biosimilars.ch)  
Téléphone: 044 434 20 20

### Sources:

1. «Biopharmazeutika und Biosimilars», bwa consulting, Bern
2. «Biosimilars in der Schweiz – Medizin gegen die steigenden Gesundheitskosten?», ein Expertenbericht des Winterthurer Instituts für Gesundheitsökonomie (WIG), März 2020. Verfügbar unter: <https://www.zhaw.ch/storage/hochschule/medien/news/2020/200304-biosimilars-in-der-schweiz.pdf>
3. «Die Schweiz – ein Volk von Pillenschluckern», von Florence Vuichard in der BILANZ, 25.02.2019
4. Enea Martinelli: «Offener Brief an die Nationalrätinnen und Nationalräte betreffend Referenzpreissystem», 25.10.2020, <https://www.enea-martinelli.ch/893-2/>